CIVRIEUX - MASSIEUX - MISÉRIEUX - PARCIEUX - REYRIEUX - SAINT-BERNARD - SAINT-DIDIER DE-FORMANS - SAINT-JEAN-DE-THURIGNEUX - SAINTE-EUPHÉMIE - TOUSSIEUX - TRÉVOUX

Saône Vallée le magazine

de votre communauté de communes

#29
ÉTÉ 2012

www.saone-vallee.fr

Un été nature et patrimoine

p.8

Déplacements
À chacun son mode de transport
p.4

Tour de l'Ain 2012
1ère étape en Saône Vallée
p.9

SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

3 FINANCES
Budget 2012 : une gestion saine

4 DOSSIER CADRE DE VIE
Se déplacer en Saône Vallée

6 ECONOMIE
L'innovation pour la compétitivité

7 Covidien inaugure son centre mondial de Recherche-Développement

8 TOURISME ET PATRIMOINE
Cet été, les bords de Saône créent l'animation !

9 Rendez-vous aux jardins

10 CULTURE
L'Harmonie en mouvement

11 EN DIRECT DES COMMUNES
Toute l'actualité des communes

12 TALENTS EN SAÔNE VALLÉE
Guillaume Lacondemine, chef de projet recyclerie à Val Horizon

Photo de couverture
© Bernadette Coque,
Office de tourisme Trévoux - Saône Vallée.
Rendez-vous aux jardins en Saône Vallée.
Cette manifestation nationale, qui a lieu le premier week-end de juin, est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les parcs et jardins du territoire.

Saône Vallée magazine n°29 - été 2012
Magazine d'information de la Communauté de communes Saône Vallée
627, route de Jassans 01600 Trévoux
Tél. 04 74 08 97 66
Fax 04 74 08 97 67
email : ccsv@saone-vallee.fr
www.saone-vallee.fr

Directeur de la publication : Michel Raymond
Photographies : Communauté de communes Saône Vallée, communes, associations, entreprises
Conception de la formule et réalisation : Long.island (rédaction Caroline Benoist)
Impression : Nouvelle imprimerie Delta

Votre communauté de communes encourage le développement durable et imprime votre magazine sur un papier certifié PEFC issu à 100% de forêts durablement gérées.

« En ce début d'été, notre magazine retrace la vie de notre territoire, un territoire dynamique, avec un projet de développement durable et solidaire. Et des finances saines pour notre communauté de communes, ce qui est essentiel.

Le développement économique, avec l'innovation, le développement industriel, est très positif, et nous recueillons le fruit de nos engagements volontaires : le centre de recherche mondial de Covidien, grâce aux efforts consentis sur le prix du terrain il y a...13 ans ; le développement de Duqueine Rhône-Alpes au sein du Technoparc Saône Vallée à Civrieux, dans des locaux que la communauté construit ; ce sont des richesses, et des emplois, en Saône Vallée.

Le développement durable est notre axe stratégique, avec les pistes cyclables, les transports scolaires et collectifs, et les études techniques du tram-train qui sont engagées. J'y ajoute le projet de parc naturel régional de la Dombes qui avance aussi.

L'aménagement des bords de Saône et de la maison éclusière de Port-Bernalin à Parcieux, le parcours « l'eau et les hommes » confortent le développement touristique, tandis que l'espace culturel sort de terre dans le cadre du Pays d'art et d'histoire. Les animations sont là aussi pour l'été, les Cascades ont ouvert leurs portes... Tout est en place pour que vous puissiez profiter de la belle saison.

Avec toute l'équipe de la Saône Vallée, élus et personnels, que je remercie vivement pour leur implication, je vous souhaite un été agréable, un été du bien vivre ensemble.

Michel Raymond
Président de la Communauté de communes Saône Vallée, Maire de Trévoux, Conseiller régional.

FINANCES

4,011 M€ d'investissement en 2012

468 200 €
Tourisme et patrimoine, contrats de tourisme

170 000 €
Ronds points zones industrielles, Pôle emploi

346 500 €
Aménagements urbains, fonds de concours aux communes

156 000 €
Déplacements (voies cyclables, tram-train Lyon-Trévoux, vélo-station)

2 715 000 €
Développement culturel : construction de l'espace culturel, constitution du fonds de la médiathèque et restauration du fonds ancien

156 000 €
Travaux / bâtiments, matériels et véhicules

Parole d'élu

« La CCSV bénéficie d'un tissu industriel dynamique qui lui apporte des ressources permettant, non seulement de développer ses investissements mais également de distribuer par le biais de la dotation de solidarité une aide financière substantielle à ses 11 communes membres (1 316 000 € en 2012). La situation financière aujourd'hui est saine et les critères classiques de bonne gestion sont au vert. Il conviendra pour les années futures, et ceci en tenant compte des investissements importants qui nous attendent, de poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement."

Bruno Balaÿ, vice-président en charge des finances

Budget 2012

Une gestion saine

Bien que la structure des ressources fiscales de la communauté de communes ait fondamentalement changé, l'investissement reste à un niveau élevé grâce à une gestion saine et rigoureuse : des dépenses de fonctionnement maîtrisées et un recours à l'emprunt limité.

Des taux d'imposition inchangés

Depuis la suppression de la taxe professionnelle, qui constituait les années passées l'unique recette fiscale, les principaux leviers fiscaux de la CCSV sont désormais la taxe d'habitation (auparavant perçue par le Conseil général) et la Contribution foncière des entreprises (CFE). Le taux de la Contribution à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), autre impôt affecté aux intercommunalités, n'est pas fixé au niveau local mais national. Cela signifie que la communauté de communes ne peut agir sur la fiscalité des entreprises que pour un tiers environ de ses ressources fiscales. L'attractivité de notre territoire et l'installation régulière de nouveaux habitants et entreprises permettent néanmoins d'anticiper une progression des ressources fiscales. Le budget 2012 table sur une augmentation de 1,5 %, sans que les taux d'imposition n'aient été revus à la hausse.

Un niveau d'investissement important

Dans ce nouveau contexte, la CCSV poursuit activement son soutien à l'économie et à l'emploi, en développant les parcs industriels et en favorisant l'implantation d'activités tertiaires, artisanales, de commerces et de services. La priorité est mise sur des grands projets structurants dans les domaines culturels, de l'aménagement du territoire et des déplacements.
Ainsi, en 2012, la CCSV investit plus de 4 millions d'euros, dont 2,7 millions pour le seul chantier de l'espace culturel, qui est entré dans une phase intensive de construction. Un investissement rendu possible par une grande capacité d'autofinancement (près de 1,2 million d'euros en 2012), des subventions et un recours à l'emprunt limité (1,5 million d'euros en 2012), ce qui représente un taux particulièrement faible d'endettement (3,86 %).

Budget général 2012

Recettes réelles de fonctionnement	7,9 M€
dont impôts et taxes	5,337 M€
dont dotations et subventions	2,321 M€
Dépenses réelles de fonctionnement	7,007 M€

Excédent disponible pour investissement 0,893 M€

Budgets annexes
Dépenses réelles 2012

Développement économique	3,325 M€
Immobilier d'entreprise	5,630 M€
Assainissement	10,400 M€

Le résultat de plusieurs années d'une gestion saine et rigoureuse, matérialisée notamment par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, dont la hausse est limitée à 2% par rapport à l'année précédente, et ce malgré la création de nouveaux services (petite enfance, préparation de l'ouverture de l'espace culturel...) et une activité accrue de la communauté de communes.

Plus d'informations sur le budget :
www.saone-vallee.fr
> rubrique communauté de communes

Comparons !

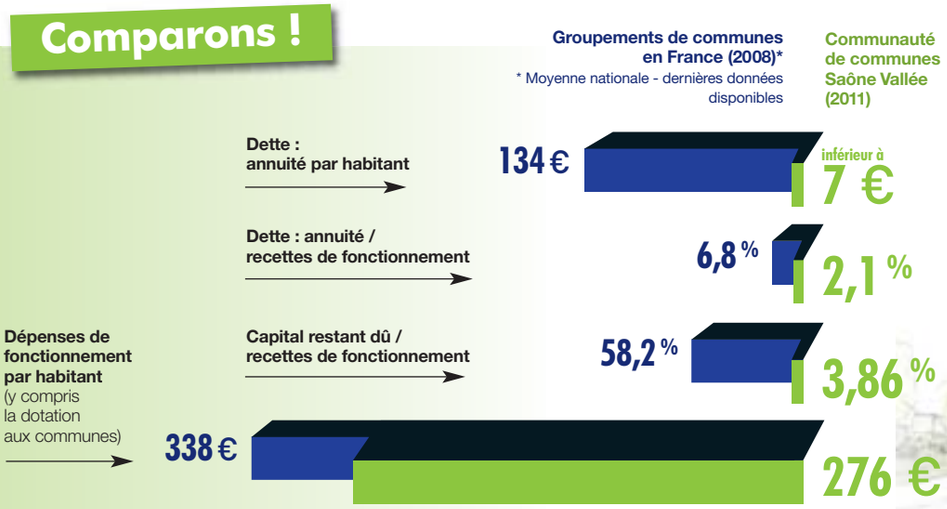
Groupements de communes en France (2008)*
* Moyenne nationale - dernières données disponibles
Communauté de communes Saône Vallée (2011)
Dette : annuité par habitant
134 €
inférieur à 7 €
Dette : annuité / recettes de fonctionnement
6,8 %
2,1 %
Capital restant dû / recettes de fonctionnement
58,2 %
3,86 %
Dépenses de fonctionnement par habitant (y compris la dotation aux communes)
338 €
276 €

© Cabinet Urba 2P

Se déplacer en Saône Vallée

DOSSIER

Transports en commun, tram-train Lyon-Trévoux, pistes cyclables...

Des modes de transports diversifiés et durables

Parce que la lutte contre le réchauffement climatique fait partie de ses priorités, la CCSV agit sur la diversité des modes de déplacement, en offrant, sur son territoire, une alternative « douce » à la voiture. Au programme : développement des aménagements cyclables, engagement pour le tram-train Trévoux-Sathonay et création d'un réseau de transports en commun.

Se déplacer en Saône Vallée, c'est avoir le choix de son mode de locomotion. C'est dans cette optique, en parfaite corrélation avec le défi du développement durable, que la CCSV œuvre depuis plusieurs années. 2007 a vu la création du schéma d'aménagement cyclable ; en 2009, une étude a confirmé la faisabilité d'un réseau de transports en commun de voyageurs ; et en 2011 le Préfet arrêtait le Périmètre de transport urbain (PTU) de la Saône Vallée, ce qui ouvrait la voie à la création par la CCSV de son propre réseau de transports en commun.

Le vélo, pour aller partout

La CCSV s'est d'abord engagée dans la création d'un réseau de voies cyclables, reliant les communes et les principaux équipements du territoire, tels que les établissements scolaires, les parcs d'activité, les équipements publics importants comme l'hôpital, le futur espace culturel...
Soit, à terme, la création de dizaines de km de voies sécurisées et adaptées aux besoins des usagers : trajet rapide ou promenade. Le choix des itinéraires a d'ores et déjà été validé, après concertation avec les communes concernées. L'axe principal reliera Saint-Bernard, Trévoux et Reyrieux. 500 000 euros ont déjà été investis, en priorité pour desservir les établissements scolaires.

Des transports en commun dès 2013

Depuis le 15 mars 2011 (arrêté du Préfet), la CCSV est devenue Autorité organisatrice de transport urbain (AOTU). Qu'est-ce que cela signifie ? Que la CCSV a désormais la capacité d'organiser un réseau de transports en commun sur le périmètre de ses 11 communes et de répondre le mieux possible aux attentes de ses habitants ; qu'elle peut lever une taxe (appelée le versement transport) auprès des entreprises, administrations et associations de plus de 9 salariés, afin de financer ce service ; et qu'elle a aussi la compétence pour organiser le transport scolaire, une mission jusque-là dévolue au Conseil général (voir article ci-contre).

Tram-train Trévoux-Sathonay : on progresse !

Afin de compléter l'offre de modes de transports, la liaison ferrée Lyon-Trévoux est une réponse des plus adaptées. Après deux refus du ministère des Transports de financer le projet, l'État a finalement affirmé son soutien au projet en acceptant de prendre en charge les études techniques préalables. Celles-ci ont officiellement démarré le 14 février 2012, avec une réunion de l'ensemble des partenaires. Ces études concernent la sécurité des passages à niveau, l'exploitation (le personnel, l'armement des voies, la fréquence, la robustesse du matériel...), l'impact de la ligne sur l'environnement, ainsi que la sécurité (vitesse du train, rayon de courbure, inclinaison des rails...). Parallèlement à ces études, un programme d'insertion urbaine de la ligne et d'intermodalité entre les différents modes de déplacement sur le territoire est engagé, dans le but de connecter notamment les transports en commun et les déplacements à vélo, par exemple, en créant des consignes à vélo. Ce tram-train placera Trévoux à 40 minutes de la gare de la Part-Dieu à Lyon, et cette liaison desservira six arrêts intermédiaires, dont ceux de Reyrieux et de Parcieux-Massieux. Ouverture prévue en 2017.

Versement transport

Afin de financer le nouveau service de transports en commun, la CCSV prélèvera une taxe (via les cotisations URSSAF) appelée versement transport, dès le 1er août 2012.
Le taux de cette taxe s'élèvera à 0,3 % de la masse salariale pour toute entreprise, administration ou association de plus de 9 salariés.

Parole d'élu

"Le transfert de la compétence des transports en commun s'intègre dans la stratégie de développement durable de la CCSV. Il s'agit également d'anticiper la raréfaction et le renchérissement inéluctable du prix du pétrole en proposant dès maintenant des alternatives à la voiture, pour un coût financier attractif."

Jean-Claude Aubert,
vice-président en charge des transports, de l'aménagement de l'espace et de l'agriculture

Transport scolaire

La CCSV prend le volant !

À partir de septembre 2012, le transport scolaire sera assuré par la CCSV, sur l'ensemble des onze communes de son territoire ; une responsabilité jusque-là de la compétence du Conseil général de l'Ain. Cette nouvelle compétence a pour vocation d'offrir un service public de proximité et de qualité aux habitants.

Chaque année, sur le territoire de Saône Vallée, 1200 élèves empruntent les transports scolaires pour rejoindre leur collège ou lycée. Pour la rentrée 2012, ce ne sera plus le Conseil général de l'Ain mais la CCSV qui sera en charge du transport scolaire sur le territoire de Saône Vallée. Une nouvelle mission qui s'inscrit dans le nouveau statut d'Autorité organisatrice de transport urbain (AOTU) de la Communauté. Qu'est-ce que cela change pour les jeunes usagers ? Rien dans la pratique : les trajets et horaires des 25 circuits habituels ne changent pas pour cette rentrée excepté quelques ajustements liés aux changements d'horaires de certains établissements scolaires. Par contre, la carte de transport scolaire est désormais délivrée par la Communauté de communes Saône Vallée. Elle est gratuite. Pour information, le coût pour la collectivité est de 630 euros par enfant et par an. Les modalités d'inscription demeurent aussi quasiment inchangées. Un formulaire d'inscription et le règlement du service de transport scolaire sont distribués par les établissements scolaires. Ce formulaire peut également être retiré dans les mairies ou téléchargé sur internet. La date limite de retour des formulaires aux établissements scolaires, qui transmettront à la CCSV, a été fixée au 13 juillet 2012. Au-delà, une pénalité de retard de 20 euros sera appliquée. Une mesure essentiellement incitative, afin que chaque élève soit assuré d'avoir sa carte de transport scolaire pour la rentrée. Ces cartes seront à retirer dans les établissements scolaires à la rentrée.

Un service de proximité

Dans la droite ligne d'un service de proximité, au plus près des habitants et des élus, un référent « transport scolaire » sera désigné par commune. Son rôle principal : assurer un suivi du service dans la commune, veiller au respect des arrêts et à la sécurité des enfants, etc. La définition des personnes à transporter, les conditions de modification, de suppression de circuit, de création ou de suppression d'un point d'arrêt, les conditions d'attribution d'une allocation pour absence de transport, etc. sont définis dans la charte du transport scolaire.
Un ensemble de mesures destinées à anticiper une rentrée scolaire dans de bonnes conditions...

Les horaires des différentes lignes de transport scolaire et autres informations sont disponibles sur le site www.saone-vallee.fr rubrique développement durable.

Des camionnettes et des vélos électriques à Trévoux

Le 16 mars dernier, cinq vélos à assistance électrique, destinés aux déplacements professionnels des agents municipaux, ont été mis en service à Trévoux. Une action qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 de la ville en faveur « d'une implication citoyenne pour l'environnement ». Par ailleurs, les services techniques ont acquis 2 kangoo 100% électriques. Dans le même esprit, un dispositif d'aide financière aux particuliers pour l'acquisition de vélos à assistance électrique, adaptés à la topographie de Trévoux, a été mis en place fin mars : pour l'achat d'un vélo électrique, les Trévoltiens peuvent bénéficier d'une aide, sous condition de ressources. 85 % des Trévoltiens sont éligibles.

Renseignements à la mairie de Trévoux.

Un nouveau giratoire route de Saint-Bernard

Fin juin, un nouveau giratoire sera mis en service à Trévoux, en venant de Saint-Bernard, à l'entrée du parc d'activité. Sa particularité : être doublé par l'extérieur d'une voie cyclable, prolongeant celle créée par la CCSV entre les deux communes. La voie cyclable poursuivra son chemin jusqu'aux Cascades, dans une seconde tranche de travaux.

Nouvelle tête à la CCSV

Sophie Guyonnet

Suite à la création du périmètre de transport urbain par la CCSV, le poste de responsable transports a été créé et confié à Sophie Guyonnet. Titulaire d'un DESS en politique des collectivités territoriales, spécialisation ingénierie des transports, Sophie Guyonnet a travaillé dans un bureau d'études avant de rejoindre la communauté d'agglomération de Chambéry où elle fut responsable du pôle transports urbains, transport scolaire et transport des personnes à mobilité réduite durant 11 ans. Pour Sophie Guyonnet, rejoindre la CCSV, c'est presque un retour aux sources, puisque la jeune femme est originaire de Lissieu.

Laboratoire de recherche d'ATC Tanorga.

Elles innovent aussi...

Geopack Industrie à Massieux, spécialisée dans l'industrie des loisirs, a obtenu le prix de l'innovation de la CCI de l'Ain en 2009 pour la création de toiles nomades, dont l'utilisation est sans impact sur l'environnement.

Enfin, **les Chaudronneries Trévoltiennes (CTVS)** spécialisées dans la conception et la fabrication de moules en acier et de coffrage pour l'industrie du béton sont présentes sur de gros marchés à l'international et développent des savoir-faire spécifiques.

Laboratoire de conception de bas, entreprise Tournier Bottu à Trévoux.

Les entreprises Duqueine et PLI ALU, Technoparc Saône Vallée à Civrieux

L'innovation pour la compétitivité

La compétitivité mondiale oblige les entreprises à s'engager dans l'innovation organisationnelle, commerciale, managériale ou technologique, afin de se situer en pôle position dans leur domaine d'activités. La réalisation par la Communauté de communes du Technoparc Saône Vallée à Civrieux, dédié aux entreprises innovantes à vocation technologique, s'inscrit dans cette dynamique et permet un maillage d'industries de pointe aux portes de Lyon. Rencontre avec quatre entreprises qui innovent sur le territoire.

Qu'il s'agisse d'ATC Tanorga, qui conçoit et réalise à Trévoux des produits de synthèse pour l'industrie du cuir, de Duqueine Rhône-Alpes, qui fabrique les cadres de fuselage du futur A350 à Civrieux, de Tournier Bottu, spécialisé dans les bas de contention à Trévoux, ou de Covidien, leader mondial dans la fabrication de produits de soins de santé, qui a agrandi son centre de recherche de Trévoux... toutes ces entreprises, qui ont choisi de s'implanter en Saône Vallée, ont fait de l'innovation leur principal levier en termes de réussite et de pérennité économique. Gilles Duqueine est même catégorique : « *Sans innovation, point de salut !* ». Et pour cause : c'est en proposant un produit encore jamais utilisé pour des cadres de fuselage, le matériau composite, et une ligne de production totalement inédite que l'entreprise a remporté le marché auprès d'Airbus. « *Produit ou process, il faut toujours avoir une longueur d'avance, que la concurrence soit nationale ou internationale* », explique-t-il. Pour Pierre-Antoine Gualino, directeur d'ATC Tanorga, « *l'innovation sécurise nos parts de marché et renforce la confiance de nos clients qui sont sans cesse en quête de produits différenciants* ». ATC Tanorga exporte aujourd'hui plus de 90 % de sa production. Frédéric Baudouin, PDG de Gibaud qui a racheté Tournier Bottu il y a près de 10 ans, insiste sur le fait de devoir toujours devancer les attentes des clients.

Pourquoi innovent-elles en Saône Vallée ?

Covidien vient d'achever son nouveau centre mondial de recherche et développement à Trévoux. Pour le groupe américain, « *la France, et en particulier Rhône-Alpes, dispose de l'un des meilleurs réseaux de chercheurs cliniques et scientifiques. Les produits développés et fabriqués à Trévoux sont parmi les plus innovants dans le domaine de la réparation des tissus mous et seront utilisés par les chirurgiens dans le monde entier. De plus, les conditions d'implantations sur Trévoux ont été très favorables* ». Selon Gilles Duqueine, « *Airbus aurait bien sûr souhaité que l'on s'installe à Toulouse, mais notre siège social est à Massieux. Nous avons joué la carte de la proximité. Et puis nous disposons à Civrieux de toutes les infrastructures nécessaires, sans oublier la présence dans l'Ain d'Hexcel composites, le leader mondial de la fibre de carbone, un sous-traitant incontournable* ». Même démarche pour ATC Tanorga : le siège social, situé à Montanay dans le Rhône, est très proche de Trévoux et la région lyonnaise compte un grand nombre d'entreprises spécialisées dans la chimie. Pour Tournier Bottu, l'important était de conserver un personnel qualifié et d'attirer à soi, par des investissements lourds, des collaborateurs de qualité. « *Des travaux d'agrandissement vont démarrer en juillet afin de passer de 4000 m² à 5000 m² et de 104 à 120 salariés* », annonce Frédéric Baudouin.

PLI ALU rejoint le Technoparc Saône Vallée à Civrieux

PLI ALU s'installera prochainement sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux. Spécialisée dans le pliage de l'aluminium sur presse, cette société alimente les chantiers du bâtiment en isolant thermique par l'extérieur. Un marché en fort développement. Créée il y a 5 ans à Miribel par Jean-Pierre Bax, PLI ALU compte 10 salariés. A l'étroit dans ses locaux actuels, PLI ALU avec 1500 m² d'atelier et 500 m² de bureaux pourra assumer son développement.

Inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Covidien, en mars 2012.

Parc d'activités de Trévoux

Covidien inaugure son centre mondial de Recherche-Développement

Leader mondial dans la fabrication de produits de soins de santé, et plus spécifiquement de produits pour la réparation des tissus mous du corps humain, le groupe américain Covidien a inauguré le 1er mars 2012 son centre mondial de recherche et développement au sein du parc d'activité de Trévoux.

En plus des élus locaux, dont Michel Raymond, Président de la Communauté de communes, étaient présents pour cette grande occasion Valérie Pécresse, alors ministre du Budget, des Comptes publics et de la réforme de l'État et Laurent Wauquiez, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
Avec 20 millions d'euros investis dans ses bâtiments trévoltiens – dont la superficie a triplé, passant à 13 000 m² - et la création de 80 emplois, dont les 2/3 de très haut niveau de qualification, le centre de Recherche-Développement de Covidien illustre parfaitement la stratégie ambitieuse de développement économique et industriel, misant sur la recherche et l'innovation, portée depuis des années par la Communauté de communes.

Un pari sur l'avenir

Le soutien de la Communauté de communes remonte à 1999, date à laquelle elle a consenti de très gros efforts financiers en vendant deux hectares de terrain en 1999 à Floréane, devenue Sofradim avant d'entrer ensuite dans les groupes américains Tyco puis Covidien. La CCSV a, par ailleurs, réservé des terrains de près d'un hectare, qui ont permis, à partir de 2003, non seulement le développement de l'entreprise, dont l'effectif est passé de 30 personnes en 1999 à 225 aujourd'hui, mais également la construction du centre mondial de recherche et développement sur les tissus mous.
Aujourd'hui, Covidien représente 41 000 emplois répartis dans 65 pays, avec des produits vendus dans 140 pays et un chiffre d'affaires 2011 s'élevant à 11,6 milliards de dollars.

Machine conçue par Covidien pour la réalisation de tissus mous destinés à un usage médical.

Charles Berthaud, vice-président en charge de l'économie et de l'emploi

1er Forum

de l'alternance par la MLJ

170 jeunes ont répondu présents au premier Forum de l'Alternance organisé en Saône Vallée le 4 avril dernier par la Mission locale jeunes. Réunis sur une matinée à la salle des fêtes de Trévoux, les différents partenaires - la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre de commerce et d'industrie, AGEFOS PME, Pôle Emploi, etc. – ont pu ainsi répondre aux questions des jeunes sur l'alternance et leur apporter toutes les informations nécessaires quant aux démarches, procédures d'inscription et débouchés. Michel Raymond, président de la CCSV, est intervenu lors d'une table ronde à laquelle ont pris part des jeunes en contrat d'alternance et qui ont témoigné de leur expérience. Monsieur Charles Berthaud, vice-président en charge de l'économie et de l'emploi était également présent.

Travailler en temps partagé

Qu'est-ce que travailler en temps partagé ? C'est travailler pour plusieurs sociétés en étant employé par une seule entité. Nouvellement créé sous forme associative, le Groupement d'employeurs Val de Saône-Bresse (GEVB) s'adresse aux entreprises qui souhaitent recruter des salariés en temps partagé, et aux salariés qui cherchent à pérenniser leurs contrats.

Plus d'informations :
GEVB (Ain)
Impasse de l'église, 01000 Francheleins.
Tel : 06 89 84 43 17 / rh@gevb.net.

Nouveau

Un village-entreprises d'ici 3 ans

Si la Saône Vallée poursuit ses efforts en direction des entreprises qui innovent et développent des savoir-faire rares, un autre projet devrait voir le jour d'ici trois ans à Massieux : la création d'un village-entreprises permettant de répondre à la demande des TPE en recherche de locaux. La Communauté souhaite en effet poursuivre ses efforts pour l'accueil des petites et moyennes entreprises.

Maison éclusière et parcours d'interprétation

Cet été, les bords de Saône créent l'animation !

Avec la réhabilitation de l'ancienne maison éclusière et la création du parcours « l'eau et les hommes », la reconquête des bords de Saône est en marche. Objectifs : valoriser le patrimoine et favoriser les comportements éco-citoyens.

Après la pose de mobilier en bois le long du chemin de halage entre Massieux et Saint-Bernard en 2011, une dimension patrimoniale vient s'ajouter à ce projet de reconquête des berges avec la réhabilitation de la maison éclusière de Port Bernalin à Parcieux, dont les travaux s'achèveront cet été, et l'inauguration prochaine du parcours thématique « l'eau et les hommes ».
Bâtie en 1876, la maison éclusière servait à loger le personnel en charge de l'écluse et du barrage à aiguilles, édifié en 1875, aujourd'hui détruit. La réhabilitation a permis d'en faire un lieu écotouristique des plus agréables : salles d'exposition sur deux niveaux et tisanerie avec terrasse en rez-de-chaussée afin de déguster tisanes, thés, et jus de fruits.

Des jumelles magiques

Le site de Port Bernalin sera également l'un des points de départ du nouveau parcours thématique « l'eau et les hommes », créé dans le cadre du Pays d'art et d'histoire et du contrat écotouristique passé avec la Région Rhône-Alpes.
C'est la nouveauté touristique de cet été en Saône Vallée. Les deux premiers parcours, situés au Port Bernalin et à Saint-Bernard, permettront de remonter le temps sur les berges de Saône.
Le kit de visite, composé de « jumelles magiques » et d'un carnet de voyage, sera disponible à l'Office de tourisme et à la maison éclusière. Une fois rendu sur le point de départ du parcours, les lunettes magiques interpellent le visiteur et lui racontent, par la voix de personnages hauts en couleur, la vie des bords de Saône et la richesse écologique du cours d'eau.

Renseignement auprès de l'Office de tourisme :
Tél. 04 74 00 36 32
Parcours pour l'été 2012 :
Port Bernalin (Parcieux) et Saint-Bernard.
En préparation : Civrieux, Reyrieux et Trévoux.

Derniers coups de pinceaux à la maison éclusière

Bords de Saône mode d'emploi

1. Respectons le tracé des sentiers, n'utilisons pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
2. Soyons discrets, pensons aux autres, à la sérénité de la nature.
3. Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore.
4. Ne laissons ni traces de notre passage ni déchets. Emportons-les jusqu'à la prochaine poubelle.
5. Ne faisons pas de feu dans la nature. Ne jetons pas n'importe où nos mégots de cigarettes.
6. Tenons les chiens en laisse.
7. Restons courtois avec les riverains.

La CCSV acquiert le parc de Cibeins

Vaste de 27 hectares, le parc de Cibeins sur la commune de Misérieux, a été transféré par la Région Rhône-Alpes à la CCSV en avril 2012. Attenant au lycée agricole de Cibeins, créé en 1918 par Édouard Herriot, alors Maire de Lyon, ce parc était déjà ouvert au public et le restera. Reconnu pour son histoire, sa botanique et son patrimoine, il constitue un véritable poumon vert permettant aux habitants et aux visiteurs de se promener.

Bonne nouvelle ! Location de vélos à Trévoux et Port Bernalin. Renseignement à l'Office de tourisme : Tél. 04 74 00 36 32

© P. Gamon

L'une des créations de l'Atelier d'Emilie Lacroix au Château de Tanay

La troupe des Petits détourments

Evénement

« Rendez-vous aux jardins », une manifestation réussie !

Pour sa deuxième participation à ce rendez-vous national, la Communauté de communes a étoffé son programme des Rendez-vous aux jardins autour des arts, des jardins et du développement durable.

Ce moment festif et convivial s'est déroulé dans douze sites différents, publics ou privés, du 1er au 3 juin derniers, avec le soutien de l'État, de la Région Rhône-Alpes et du Conseil général de l'Ain. Entre ateliers, cinéma de plein air, conférences, expositions, concerts et visites de lieux à découvrir ou redécouvrir, ce rendez-vous 2012 a permis de sensibiliser petits et grands à la protection de l'environnement et à la qualité patrimoniale des jardins du territoire. Une manifestation réussie qui s'inscrit désormais dans le calendrier des manifestations du territoire.

Ain tourisme pour la 1ère fois en Saône Vallée

© Ain tourisme / G. Brevet

Le 3 avril dernier s'est tenue pour la première fois en Saône Vallée, à Trévoux, l'assemblée générale du comité départemental de l'Ain, baptisé Ain Tourisme ; une association dépendante du Conseil général de l'Ain. Cette assemblée générale a réuni tous les grands acteurs touristiques du département. Son déroulement à Trévoux marque la reconnaissance des actions touristiques et patrimoniales menées par la Ville et par la Communauté de communes. Une table ronde, sur le thème « culture, patrimoine et tourisme territorial », a réuni, différents acteurs et élus du département, dont Michel Raymond, Président de la CCSV et Maire de Trévoux et des représentants de l'Office de tourisme de l'agglomération du pays viennois (Isère) et de la municipalité de Morestel.

Bonne nouvelle ! Vers un tourisme accessible

La CCSV a signé en février 2012 avec la Région Rhône-Alpes un Contrat de territoire de tourisme et loisirs adaptés, pour une durée de trois ans. Avec à la clé un soutien financier pour la mise en accessibilité, pour les personnes en situation de handicap, des sites de tourisme et de loisirs.

« L'enfant volé »

1er opus d'une trilogie

Le nouveau son et lumière, imaginé par l'association Les rives du temps, a pour titre « L'enfant volé »... Fondée en 2008, cette association a pour vocation la création de spectacles vivants. Cette année sera donné le premier volet d'une trilogie qui se poursuivra en 2014 et 2016. À travers le destin d'un enfant du peuple, les quelque 400 rôles costumés entraîneront les spectateurs dans une fresque romanesque retraçant le quotidien de la ville de Trévoux de 1364 à 1762, année de l'annexion de la ville au royaume de France. Un spectacle écrit et mis en scène par Catherine Bochet.

Les 29 et 30 juin, les 1er, 4, 5, 6, 7 et 8 juillet au château de Trévoux.

Renseignement :
http://lesrivesdutemps.over-blog.com

JEP 2012 : le patrimoine caché

Les Journées européennes du patrimoine (JEP) se tiendront cette année les 15 et 16 septembre, avec pour thème national le patrimoine caché. L'occasion de découvrir ce qui est sous nos yeux et que l'on ne remarque pas forcément. Le thème régional est, quant à lui, consacré à Jean-Jacques Rousseau. Cette année, les communautés de communes Porte Ouest de la Dombes, Montmerle Trois rivières et Val de Saône Chalaronne et Saône Vallée éditent un passeport patrimoine destiné aux enfants.

Renseignez-vous.
www.saone-vallee.fr
www.journeesdupatrimoine.culture.fr

Tour de l'Ain

La Saône Vallée accueillera la première étape du Tour de l'Ain le 7 août 2012. Les coureurs, en provenance de Montmerle-sur-Saône, passeront par St-Jean-de-Thurigneux, Civrieux, Massieux et Reyrieux, avant de franchir la ligne d'arrivée à Trévoux. Le parcours des coureurs professionnels comprend une boucle par Sainte-Euphémie, Misérieux, et St-Didier-de-Formans.

Plus d'information :
www.tourdelain.com

ACTEUR du territoire

L'Harmonie en mouvement

Un ensemble inter-générationnel

L'association Harmonie de Trévoux-Ecole de musique s'inscrit dans une histoire riche qui remonte à 1829, date de la création de la « Société musicale de Trévoux ». Aujourd'hui, avec ses professeurs diplômés et ses 183 élèves, il s'agit d'une véritable institution trévoltienne. Ancrage patrimonial mais aussi dynamisme, puisque l'association prépare activement son déménagement au sein du futur espace culturel de la Saône Vallée en septembre 2013. L'occasion de donner l'impulsion à son nouveau projet d'association.

Des locaux adaptés

Le futur espace culturel, qui comprendra par ailleurs une médiathèque et un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, se devait de réserver à la musique une place de choix en ses murs. À l'étroit dans ses locaux actuels, l'école de musique, en intégrant l'espace culturel, doublera sa surface… et son nombre potentiel d'élèves. Les nouveaux locaux, dans l'aile Sud de l'ancien hôpital de Trévoux, totalisent 451 m² sur trois niveaux. Deux salles sont prévues pour les ensembles, l'une au rez-de-chaussée de l'aile Sud, l'autre dans le pavillon des arts. L'association pourra également bénéficier de la salle de réunion située au sein de l'espace culturel, salle partagée avec le personnel du CIAP et de la médiathèque afin de favoriser les projets communs.

Un projet ouvert sur le territoire

Pendant que le chantier de réhabilitation avance, l'association finalise son projet pour les 3 ans à venir. « *Il est important de se tourner vers l'extérieur afin d'inciter les gens à écouter de la musique et à leur donner envie de jouer d'un instrument dans un ensemble*, explique Pascal Deleens, président de l'association. *Cela signifie aller au devant d'un nouveau public, issu du territoire et au-delà, à travers des interventions dans les écoles, des stages découvertes... L'un des trois concerts annuels est toujours donné hors les murs, dans l'une des communes de la CCSV. Dans le cadre du nouveau projet d'association, nous allons ouvrir de nouvelles classes d'instruments, comme nous l'avons déjà fait pour le violon. Après l'atelier Big-band et l'ensemble de flûtes traversières, un atelier de musique assistée par ordinateur sera lancé pour la rentrée 2012, sur un mode à la fois ludique et pédagogique. Nous étudions aussi la possibilité de créer un atelier pour les enfants porteurs d'un handicap mental. Enfin, dans un souci d'amélioration continue, un conseil d'école, composé de représentants d'élèves, de la CCSV, des professeurs, du conseil d'administration de l'association et du directeur de l'école, sera opérationnel dès cette rentrée.* »

Découvrez l'école de musique
lors de sa journée « portes ouvertes »
le 27 juin 2012, de 14h à 18h.

Plus d'information sur :
http://harmoniedetrevoux.free.fr

Ecole de musique

La chasse aux vibrations est ouverte !

La performance acoustique des nouveaux locaux de l'école de musique est primordiale. L'enjeu dans une réhabilitation est de parvenir à arrêter les vibrations sonores tout en respectant les volumes du bâtiment ancien. Deux techniques de construction ont été retenues : « la boîte dans la boîte » et le système « masse-ressort-masse ». Pour chaque pièce, la technique de la « la boîte dans la boîte » consiste à doubler le plafond, les murs et le sol afin d'éviter toute transmission des vibrations aux pièces voisines. Indispensable quand des percussions répètent juste à côté d'un cours individuel de piano, par exemple. Le système « masse-ressort-masse » vient peaufiner la technique de « la boîte dans la boîte » en constituant des parois doubles avec des éléments de construction « lourds » (masse) qui servent d'isolant phonique, tel que le béton, et en intercalant entre les deux parois un élément absorbant les vibrations, dit « ressort », telle que la laine minérale. En complément, pour absorber les sons, le plafond et les murs seront constitués de fibres absorbantes : on appelle cela le système « mou ». Pour les murs, ces fibres seront recouvertes d'une paroi ajourée en bois, afin d'apporter une dimension esthétique à l'ouvrage.

Construction de l'espace culturel : c'est parti !

Le 2 mars dernier, la première pierre du futur espace culturel a été posée en présence des élus de la CCSV et des partenaires institutionnels : Etat, Région Rhône-Alpes et Conseil général de l'Ain. Suivie d'une visite de chantier par les architectes.

Un chantier à visiter

Le Pays d'art et d'histoire organise des visites de chantier. Ouvertes à tous sur inscription auprès de l'office de tourisme, elles permettent de voir l'avancement du chantier.

Inscrivez-vous auprès de l'Office de tourisme : **www.tourisme-trevoux.com**

Chœur des entreprises / Rentrée 2012
Vous travaillez en Saône Vallée ? Alors, rejoignez le Chœur des entreprises. Répétitions le mardi midi. Tél. 04 74 00 13 39.

EN DIRECT DES COMMUNES

Saint-Didier-de-Formans

Renaissance d'une Vierge à l'enfant

Le 23 mars dernier, la statue en bois doré de la Vierge à l'enfant a retrouvé sa place à l'église paroissiale de Saint-Didier-de-Formans après une restauration complète qui aura duré plusieurs mois, réalisée par la restauratrice Régine Luigi. Dans le cadre du programme de restauration du petit patrimoine de la Communauté de communes, cette statue du XIXe siècle, haute de 115 cm, a subi un traitement contre les insectes par le laboratoire ARC-Nucléart de Grenoble. La dorure a ensuite été nettoyée, les apprêts recollés et fixés, la structure consolidée, l'ensemble de la statue mastiqué et recouvert de feuilles d'or... pour un résultat magnifique !

Sainte-Euphémie

La première église protégée de notre territoire

Le 28 février dernier, la commission régionale du patrimoine et des sites a émis un avis favorable à l'inscription au titre des monuments historiques de l'église paroissiale de Sainte- Euphémie : une première sur le territoire de la Saône Vallée. La commission a ainsi témoigné de la qualité de son architecture et de ses décors, qui font de cette église un « bel échantillon d'art sacré du troisième quart du XIXe siècle ».

Lors de cette même commission, un avis favorable a également été donné à la proposition de périmètre adapté autour de l'église, ce qui signifie que l'architecte donnera son avis sur les projets de construction dans un périmètre défini conjointement avec l'équipe municipale. Il s'agit du premier périmètre adapté du département.

Un euphémien au Conseil général jeunes !

Elliott Neuzeret a été élu au Conseil général jeunes du département pour 18 mois de réflexion et d'actions. Trois commissions ont été formées : cadre de vie, solidarité et loisirs à laquelle est inscrit Elliott. Une présentation de l'avancée de leurs travaux s'est déroulée au Parc des Oiseaux de Villars les Dombes le 9 mai dernier devant les maires du secteur. Bravo à Elliott pour son ouverture aux autres et son engagement. Et rendez-vous dans quelques années pour d'autres responsabilités peut-être...

Civrieux et Massieux

Pique-nique républicain

Dans le cadre de l'année Rousseau 2012, les communes de Civrieux et Massieux organisent un pique-nique républicain le 28 juin 2012, de 19h à 21h30, à l'écoparc de Massieux, route de Civrieux. Douze lecteurs des deux communes et de Trévoux vous feront découvrir ou redécouvrir les textes ayant marqué son œuvre. En cas de pluie, une solution de replis est prévue place de la mairie...

Misérieux

Une mairie accessible à tous

Dans le cadre de la rénovation de la Place de la Mairie, la municipalité a décidé de refaire l'entrée de la Mairie en réalisant un cheminement spécifique pour les personnes à mobilité réduite. En effet, à partir du 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite (handicap moteur, visuel, surdité et déficience mentale). Pour répondre à ces nouvelles règles d'accessibilité, la banque d'accueil avait été récemment mise en conformité.

Trévoux

Centre-ville

Le 30 janvier, le conseil municipal a approuvé un plan ambitieux de dynamisation commerciale du centre-ville. Conforme à l'étude menée par la CCI de l'Ain en 2010, le plan se décline en trois axes : renouvellement de la signalétique d'accès au centre-ville et des parkings, création d'une nouvelle voie et d'un nouveau parking, aménagement du boulevard des Combattants en cœur commercial. Sur ce dernier point, une consultation sera organisée le 7 juillet : les électeurs trévoltiens seront invités à donner leur avis sur le projet ; le conseil municipal se prononcera définitivement fin juillet.

Maison des projets

La Maison des projets ouvre ses portes le 21 juin au 16 rue du Palais. Agenda 21, écoquartier de la gare, commerce, tourisme et culture..., vous saurez tout sur les grands projets de la Ville de Trévoux. Au sein de ce lieu d'information et d'échanges, vous pourrez exprimer vos idées sur le Trévoux de demain.

Agenda estival

Les Cascades

Ouverture de l'espace de baignade du 23 juin au 2 septembre, 10h-19h.
Tél. : 04 74 00 55 41.

Événements :

- 29 et 30 juin, 1er, 4, 5, 6, 7 et 8 juillet : « L'enfant volé », spectacle son et lumière – château
- 13 juillet : Feu d'artifice et bal populaire – bords de Saône
- 6 août : Festival Cinéfil – bords de Saône
- 7 août : Tour de l'Ain cycliste – bd des Combattants
- 18 et 19 août : National de pétanque – bas port
- 2 septembre : Brocante – bas port
- 8 septembre : Forum des associations – stade de Fétan

Microcrédit

La Ville de Trévoux et la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes ont signé une convention en faveur du microcrédit personnel. Objectif : permettre à des Trévoltiens n'ayant pas accès au crédit bancaire classique de financer un projet d'insertion sociale ou professionnelle (emploi, formation, mobilité, équipement mobilier…), à un taux d'intérêt réduit (taux du livret A). Trévoux est la première commune de l'Ain à lancer un tel dispositif.

Guillaume Lacondemine,
chef de projet recyclerie à Val Horizon

À Trévoux, la seule recyclerie du territoire fait grand bruit depuis son ouverture en janvier 2012. Un projet d'économie solidaire et écologiquement responsable, porté en partenariat entre Val Horizon et le Smictom Saône Dombes et mis en œuvre par Guillaume Lacondemine.

Comment vous êtes-vous intéressé à l'économie sociale et solidaire ?

Guillaume Lacondemine : Après une école de commerce, l'opportunité de travailler en Afrique du Sud m'a été donnée par une entreprise française d'import-export. De retour en France, j'ai voulu repartir, mais dans un tout autre secteur d'activité. C'est en tant que responsable administratif et financier, puis chef de projet pour une ONG que je me suis retrouvé en Afghanistan pendant deux ans. Puis, les quatre années suivantes à Madagascar, toujours pour le compte d'une ONG, j'ai lancé une institution de microfinance proposant des microcrédits aux porteurs de projets locaux, avant de rentrer en France deux ans plus tard.

Quel projet aviez-vous à votre retour en France ?

G.L. : Je souhaitais travailler dans l'insertion des personnes en difficulté, avec une composante développement durable forte et une approche économique viable. Ce que représentait en tout point le projet de recyclerie que m'a proposé Val Horizon et le Smictom Saône Dombes. Une étude de faisabilité sur le territoire du Smictom, axée sur les 2 déchetteries, avait déjà été réalisée et était plutôt encourageante. Pendant deux mois, j'ai travaillé bénévolement afin de trouver les financements qui nous permettraient de définir le modèle économique de la recyclerie. Un partenariat a très vite été instauré avec le Smictom*, nous permettant de récupérer objets et mobilier en bon état sur le site de ses deux déchetteries, à Frans et Toussieux. Restait à trouver un local, que le Smictom a pris en charge et mis à notre disposition, nous permettant ainsi d'ouvrir en janvier dernier notre magasin pour stocker et revendre les objets collectés. Nous avons par ailleurs obtenu de l'aide de l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen. Nous sommes aujourd'hui également soutenus par le Conseil général de l'Ain, la Région Rhône-Alpes, l'Adème, la fondation MACIF, Centre Ain Actif et les sociétés Danfoss et Brossette.

Quand la recyclerie a-t-elle débuté ?

G.L. : Le premier recrutement en insertion ainsi que la réception des premiers objets ont eu lieu en novembre 2011. L'accueil des usagers fut excellent : cela leur faisait mal au cœur de jeter des meubles, objets, vêtements qui pouvaient être vendus à petit prix à des gens dans le besoin. Tout de suite, nous avons réalisé un suivi des tonnages qui partaient en recyclerie au lieu de rejoindre le centre d'enfouissement de Misérieux. Pour le Smictom et la collectivité dans son ensemble, c'est avantageux, car chaque tonne enfouie a un coût. L'impact de la recyclerie sur l'environnement est donc réel. À ce jour, sur 17 tonnes récupérées par la recyclerie, 6,5 tonnes ont été vendues.

Quel est l'impact économique de la recyclerie en termes d'emplois?

G.L. : Six mois après l'ouverture, 9 postes ont été créés dont 8 en insertion. La fréquentation de notre magasin est d'une soixantaine de personnes par demi-journée d'ouverture, et les ventes sont encourageantes, permettant d'autofinancer partiellement notre projet. Mais nous manquons de place. Fin 2012, nous espérons déménager dans un local plus vaste. Ce qui nous permettra d'atteindre notre rythme de croisière début 2014 avec 24 personnes salariées, dont 19 en insertion. Dernier point important : notre projet bénéficie aujourd'hui d'un soutien essentiel de la part de bénévoles, créant ainsi une vraie dynamique associative.

* Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

Recyclerie
23 boulevard Poyat à Trévoux
Tél. 06 82 47 36 14
recyclerie@valhorizon.fr
Heures d'ouverture : mercredi et vendredi, de 14h à 18h et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
Ce que l'on y trouve : meubles, objets, livres, CD, jouets, vêtements, appareils électroménagers... le tout, en bon état.